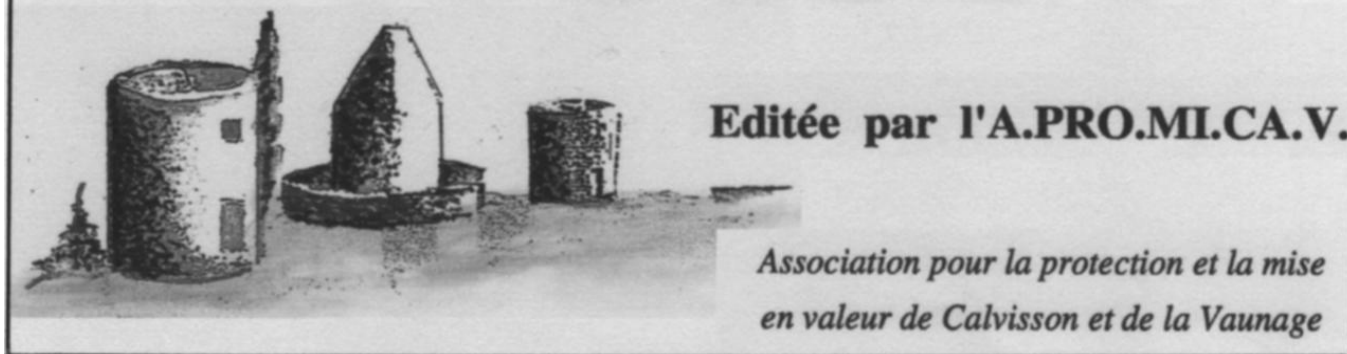


La Lettre de nos Moulins



N° 7 - 3ème trimestre 2009

EDITORIAL

Après un printemps débordant d'activités :

- Le débroussaillage de la Fontaine du Coucou
- La visite en covoiturage du village de Villeneuve et du Cirque de Mourèze dans l'Hérault
- La participation, pour la vente de livres d'occasion, au vide grenier de l'Association « Les Péquelets »
- L'hommage à un ami et poète disparu, membre de l'A.P.R.O.M.I.C.A.V., Clément SURGUET, au foyer Communal en partenariat avec « Lis amis de la Lengo Nostro »
- Notre participation à la fête du 13 Juin au Roc de Gachone où André CABANIS, notre Président d'Honneur nous a conté la légende des Moulins
- La journée du 17 Juin où nous nous sommes rendus, à pied ou en voiture, à la Liquière à Jalu pour de agréables moments de détente et de convivialité.
- Et enfin le 20 juin où plusieurs de nos membres ont participé à la fête de la musique au Roc de Gachone,

nous aurons le loisir de prendre quelque repos estival avant de préparer le voyage en car d'une journée, le 3 Octobre prochain.

Mais avant de lever un peu le pied, rappelons une nouvelle fois notre souhait de voir protéger et entretenir les sites du Roc de Gachone et du Château de Guillaume de Nogaret afin que les générations futures puissent continuer de seorgueillir des beautés du patrimoine de notre village.

Pensons également à entretenir et à valoriser le site de Canteperdrix qui, s'il est officiellement protégé, n'est pas entretenu ni mis en valeur.

Nous souhaitons à toutes et à tous un agréable été.

Le Président

Alain AVESQUE

Vie Associative

La Fontaine du Coucou

Le Samedi 25 Avril, c'est une dizaine de courageux adhérents qui se sont retrouvés pour le traditionnel débroussaillage de la Fontaine du Coucou.

La matinée de 9h à 12h a été consacrée, dans la bonne humeur, au travail de nettoyage et de taille.

En fin de matinée, certains d'entre nous se sont éclipsés tandis que femmes et enfants nous rejoignaient.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Denis ROCHE, notre Maire, venu nous rendre une sympathique visite.

Après un apéritif convivial, nous nous sommes installés pour un pique-nique que chacun avait confectionné et que nous avons pris en commun, arrosé par les bons vins du Caveau de Calvisson.

Dans l'après midi nous avons regagné le village pour une visite aux floralies.

Un grand merci aux courageux débroussaillieurs « A l'an que vèn, se siam pas maï, fuguen pas mens ! » (A l'an prochain, si l'on n'est pas plus que l'on ne soit pas moins !)

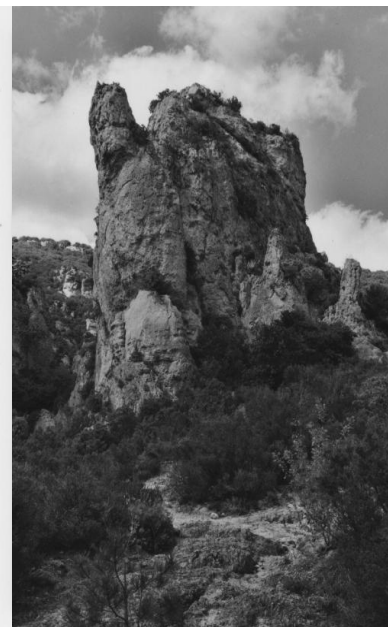


Balade dans le pays héraultais

Balade de notre Association, en ce jour du 6 mai Villeneuve et le cirque de Mourèze nous accueillent.

VILLENEUVETTE : Une majestueuse allée de platanes conduit à la porte d'honneur. Cette ancienne manufacture royale fut fondée au 17ème siècle par Colbert, homme de confiance du roi Louis XIV. Spécialisés dans la fabrication de drap militaire pour lutter contre la concurrence étrangère en utilisant des laines du Languedoc, les ateliers fermèrent en 1955. La cité présente encore sa physionomie monumentale. Elle a conservé son église, s'ouvre sur la place Louis XIV et sa fontaine.

MOUREZE : Entre les vallées de l'Orb et de l'Hérault, sur le versant sud de la montagne de Liausson, se creuse le cirque de Mourèze. L'ancien village, dominé par un rocher aux parois verticales portant son château, est très pittoresque (ruelles étroites, maisons aux escaliers extérieurs, fontaine en marbre rouge...). Le cirque, vaste chaos de rochers dolomitiques dessine un amphithéâtre prodigieux. On y rencontre des rocs auxquels l'érosion a donné les formes les plus étranges et les plus spectaculaires: Tête de Démon, Serpent, Trou aux fées etc... Remarquable visite de ce patrimoine culturel !



Hommage rendu à Clément SURGUET

Le jeudi 21 Mai, sous l'égide de l'APROMICAV et de l'association de Nages et Solorgue « Lis amis de la Lengo nostro », un hommage a été rendu à notre ami Clément SURGUET qui fut un membre actif de notre association.

Après avoir rappelé ses qualités d'homme et de poète, une dizaine d'amis ont lu quelques unes de ses œuvres, La nombreuse assistance a découvert ou redécouvert l'humour, la philosophie et la tendresse de notre ami disparu. Un fort agréable moment plein de souvenir et de tendresse.

Moun grand e ma grand (Pouesia)

(Mon grand-père et ma grand-mère)

Poussigue-Meyrel

"A ma cara sorre Amélia !" (A ma chère sœur Amélia !)



Ma grand èra una bugadieira,
 Tout l'an la vesias sus lou tal,
 Lavava la journada entièira
 Aimava pas que lou travail...
 Per plouvinas, barbasta ou nèu,
 Era toujours à la rivièira,
 A vidourle vésias Babèu...
 Ma grand èra una bugadièira.

Moun grand èra un travalhadou,
 Era fres, la bouca lipeta,
 La pèl fina couma una flou;
 Toujours fumava sa pipeta !
 Chaque dijou - quanta susou ! -
 Me fasié ramassa de pèir a...
 Moun grand èra un travalhadou,
 Ma grand èra una bugadièira.

Ah ! s'avias vist ma grand Fontouna,
 Quanta brava fenna i'aviè !
 Parlava pas mau de per souna,
 E moun papet èra pariè...
 Era viva couma una nièira,
 E el frisa couma un toutou !
 Ma grand èra una bugadièira,
 Moun grand èra un travalhadou...

Lou dimènche - jamai manquava ! -
 Moun grand se lavava matin !
 Couma à l'oustau chacun rouncava,
 Alors, menava un poulit trin !
 Gulava au mens una oura entièira :
 " Anen fegnants ! Allè debout ! "
 Ma grand èra una bugadièira,
 Moun grand èra un travalhadou.

Quand ma paura grand partiguè,
 Moun grand diguet " Fouè que me coche",
 E io jours après mouriguè ;
 La mort lou sarrava de proche...
 Ma grand passava la rivièira,
 Que moun grand èra à l'autre bout...
 Ma grand èra una bugadièira,
 Moun grand èra un travalhadou.

Ma grand-mère était une lavandière,
 Toute l'année on la voyait à l'ouvrage,
 Elle lavait la journée entière
 Elle n'aimait que le travail...
 Par pluie, gelée blanche ou neige,
 Elle était toujours à la rivière,
 Au Vidourle on voyait Babette...
 Ma grand-mère était une lavandière.

Mon grand-père était un cultivateur
 Il était frais, la bouche gourmande
 La peau fine comme une fleur ;
 Toujours il fumait sa pipe !
 Chaque jeudi - quelle suée ! -
 Il me faisait ramasser des pierres...
 Mon grand-père était un cultivateur,
 Ma grand-mère était une lavandière.

Ah ! si vous aviez vu ma grand-mère Fontaine
 Quelle brave femme c'était !
 Elle ne parlait mal de personne,
 Et mon grand-père était pareil...
 Elle était vive comme une puce,
 Et lui frisé comme un petit chien !
 Ma grand-mère était une lavandière,
 Mon grand-père était un cultivateur...

Le dimanche - jamais il ne manquait ! -
 Mon grand-père se levait matin !
 Comme à la maison chacun ronflait,
 Alors, il menait un joli train !
 Il hurlait pendant au moins une heure entière :
 " Allons fainéants ! Allons debout ! "
 Ma grand-mère était une lavandière,
 Mon grand-père était un cultivateur.

Quand ma pauvre grand-mère est décédée
 Mon grand-père dit "il faut que je me couche",
 Et huit jours après il mourait ;
 La mort le serrait de près...
 Ma grand-mère traversait la rivière,
 Quand mon grand-père était à l'autre bout...
 Ma grand-mère était une lavandière,
 Mon grand-père était un cultivateur.

Raconte moi... CALVISSON

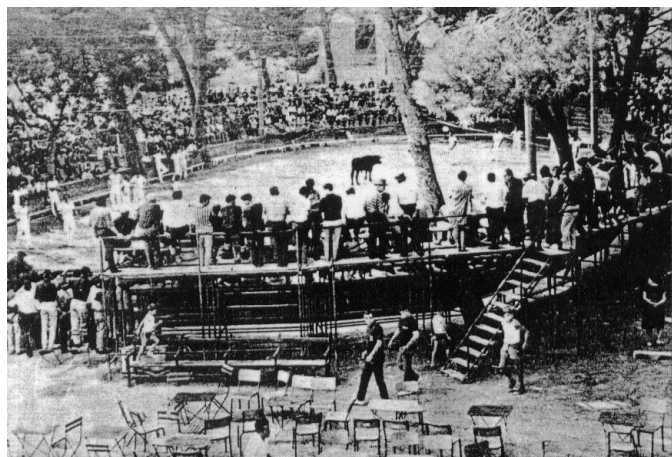
FESTIVITES

Au fil des générations, les Calvissonnais se sont rassemblés pour communier autour des fêtes traditionnelles ou improvisées du village. Organisées autrefois dans divers quartiers (Griffon du milieu, Chemin neuf, Flourans, sous les platanes de L'Herboux), ces fêtes, se focaliseront, plus tard, sur la Place du Pont.

Courses de taureaux

Cette tradition festive, interdite sous l'Empire, réapparaît dès le milieu du XIX^{ème} siècle, les autorités municipales invoquant cet usage, établi dans la cité "*depuis des temps immémoriaux.*"

Le Rond est alors constitué de charrettes et de remorques que franchit parfois un taureau téméraire. (*Li biou an escapa*).



En 1935, les courses sont transférées sur la promenade du Cimetière-Vieux. Les théâtres à gradins se substituent aux charrettes et autres estrades, jusqu'en 1963 où l'on inaugure des arènes en tubes et gradins en bois.

Peuvent alors se mesurer les meilleurs cocardiers et razeteurs du moment ! Les manadiers du cru, Gaston puis Daniel Lhoustau y présentent souvent leurs pensionnaires. Dans les arènes combles, les as du crochet dont trois de nos compatriotes,

Jacky Peyre, Claude Joujoux, Gérald Panafieu, affrontent les meilleurs taureaux (comme en 1975, *Duc, biou d'Or*, opposé à P. Castro meilleur razeteur).

Après le contrôle de sécurité effectué en 1990 par le Bureau Véritas, les arènes sont déclarées impropres et détruites sans que de nouvelles aient pu être rebâties.

Corsos fleuris

Quelques Calvissonnais rêvaient d'une grande fête à l'image des défilés de jadis, mais en plus poétique. En 1954, avec l'aide des Sociétés de Secours Mutuels, le premier Corso fleuri, enthousiasme les plus pessimistes.

Huit chars accompagnés de fanfares défilent sur et autour de la place. Quelques vingt mille spectateurs stupéfaits assistent à l'une des plus somptueuses fêtes que la région puisse offrir. De 1954 à 1967, engouement et allégresse font cortège aux corsos qui se succèdent.

La même admiration passionnée, créée par la magnificence de ce défilé de mars 1967, se prolonge fort tard dans la soirée. Nul ne sait encore que le corso ne réapparaîtra que vingt ans plus tard, en mars 1987. Soutenu par un groupe d'amis passionnés, Jean-Pierre Dupart relève le défi : "*ensemble faisons revivre le corso*".

De 1987 à 1995, les chars présentent sur des thèmes évocateurs de rêves ou de passions des décors fabuleux. La même ferveur du public accompagne leur présentation. Les villages voisins, Nages, Codognan, Congénies, s'associent à la fête et proposent de superbes équipages.



Pourtant, il n'y aura pas de défilé en 1996 et cette nouvelle interruption se poursuit encore, en ce début de troisième millénaire.

CALVISSON

" La COCARDE "

Chanson officielle du Club taurin
Dédiée à M.M. ROCHE et GAUSSEN

Paroles de
GEORGIO



Musique de
A GREGOIRE

1er COUplet

Ce petit patelin
Très joli c'est certain
Qu'on voit là bas dans la verte Vaunage
S'appelle Calvisson
Il détient le renom
D'avoir lutté toujours avec courage
Pour faire respecter
Ses chères libertés
Et maintenir ses m%urs méridionales
Sa vieille tradition
Fidèle à l'aficion
Par son Club Taurin se signale
Et parmi les habitants
On entend ce r allieement !

REFRAIN

Fiers enfants de la Cocarde
Avec ardeur chantons ce gai refrain
Hymne sacré du Club Taurin
Que l'on reprend avec entrain
Sous le ciel de la Camargue
Quand vibrera notre chanson
Les c%urs battront à l'unisson
Au cri de Vive Calvisson !!!

2ème COUplet

Les courses de taureaux
Attirent les costauds
Les razeteurs et surtout la jeunesse
Les femmes effrayées
Ne cessent de pi ailler
Quand une corne endommage une fesse
Mais si le razeteur
Réussit par bonheur
A décrocher brillamment la Cocarde
Un cri d'admiration
De fièvre et d'émotion
Jaillit du peuple qui regarde
Aussitôt jeunes et vieux
Entonnent cet air joyeux.
(au refrain)

3ème COUplet

Souvent les gens du Nord
Disent et n'ont pas tort
Que le soleil du Midi nous ranime
Calvisson a surtout
Chaque année voyez -vous
Un grand succès pour ses fêtes taurines
Pour combler nos désirs
Partager nos plaisirs
Venez en foule assister aux " ferrades "
Là le bon villageois
Les yeux remplis de joie
Rencontre tous ses camarades
Le soir quand descend la nuit
Les Gardians chantent aussi :
(au refrain)

GUILLAUME DE NOGAR ET

SEIGNEUR DE CALVISSON (suite du N° 6)



Peu après Anagni, le Roi Philippe IV envoie Nogaret en ambassade auprès du nouveau Pape, le timide Benoît XI, afin d'obtenir l'absolution pour l'ensemble des participants à la querelle avec Boniface VIII. Benoît XI refuse de voir Nogaret et l'exclut de l'absolution générale qu'il accorde cependant à Philippe IV le 12 mai 1304.

Le 22 septembre 1307, Guillaume de Nogaret est élevé par le Roi Philippe IV à la dignité de Garde du sceau royal. Ses talents sont immédiatement utilisés dans « l'affaire des Templiers ». En effet c'est en septembre 1307 que le Roi expédie des lettres pour l'arrestation de tous les membres de l'Ordre du Temple et la nomination, le même mois, de Nogaret comme Gar de du sceau n'est pas une simple coïncidence.

Du début à la fin de cette affaire on retrouve Nogaret. C'est probablement lui qui a rédigé l'ordre d'arrestation, lui encore qui se porte grand accusateur des "crimes" de l'Ordre, lui toujours qui, le 13 octobre 1307, arrête les Templiers de Paris dont le grand-maître Jacques de Molay.

Le procès relève essentiellement de l'Inquisition puisque les Templiers sont des moines-soldats et Nogaret, en tant que laïque, n'a pas à intervenir. Cependant on le voit sans cesse jouer le rôle d'accusateur et souvent il assiste illégalement aux débats pour intimider ou gagner des témoins.

On connaît la triste fin des Templiers. Les uns entrent dans des couvents, d'autres prennent femme et métier manuel et quelques uns sont brûlés. Quant au grand maître, Jacques de Molay, il est brûlé vif à Paris le 12 mai 1314. Or Guillaume de Nogaret est décédé depuis le mois d'avril 1313. Le rapprochement de ces deux dates rend donc anachronique, la malédiction, que selon Maurice Druon, Jacques de Molay aurait proclamé du haut de son bucher : « Pape Clément ! ... Chevalier Guillaume ! ... Roi Philippe ! ... Avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu... ».

Signalons enfin que Nogaret avait obtenu le 27 avril 1311 des mains du nouveau Pape Clément V, d'origine française, deux ans seulement avant son décès, l'absolution pour l'attentat d'Anagni. En échange, il devait en signe de repentance partir pour la prochaine croisade et se rendre dans divers lieux de pèlerinage tant en France qu'en Espagne. Mais il ne le fit jamais.

Pour terminer, concernant les descendants de Guillaume de Nogaret, voici trois anecdotes qui ne manquent ni d'intérêt ni de piquant.



Tout d'abord, signalons que Raymond II de Nogaret, petit-fils de Guillaume, épousa en secondes noces Marie de Beaufort, sœur de Pierre Roger, élu Pape sous le nom de Grégoire XI. Ainsi le petit-fils de ce Guillaume qui fut l'un des plus grands ennemis de la tiare, était devenu le beau-frère du Pape. Curieux retour de l'histoire.

Ensuite dans la chapelle située à gauche dans le chœur de l'église de Marsillargues nous trouvons de nos jours une plaque avec l'inscription suivante:

<< 7 septembre - Messe annuelle d'expiation en réparation de l'attentat sacrilège commis par Guillaume de Nogaret sur la personne du pape Boniface VIII à Anagni le 7 septembre 1303. Les deux dernières descendantes prosternées aux pieds du pape Pie IX le 21 avril 1875 ont reçu de sa bouche des paroles de pardon avec sa bénédiction apostolique. >>

Les deux dernières descendantes embrassèrent ensuite la vie religieuse : l'une entra au Carmel et l'autre devint religieuse du Sacré-Cœur. Encore un clin d'oeil de l'Histoire.

Enfin, pour terminer, rappelons qu'un article de l'Express du 13 février 2000, signale que le Ministère de l'Education Nationale avait l'intention d'appeler la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Montpellier du nom de Guillaume de Nogaret. Mais ce projet fut abandonné car la hiérarchie catholique fit savoir que ce choix serait une insulte au Souverain Pontife Jean-Paul II puisque Guillaume de Nogaret avait giflé le Pape Boniface VIII. Le Ministère de l'Education Nationale céda et la Bibliothèque fut consacrée à Guillaume de Plaisians. Ainsi donc une offense vieille de sept siècles et qui selon les historiens les plus sérieux n'a jamais eu lieu ternie encore la mémoire de Nogaret.

En rapprochant ces deux dernières anecdotes nous constatons que si l'Eglise catholique sait accorder son pardon elle a beaucoup plus de difficulté à oublier ses rancœurs. Et cela aurait très probablement bien fait sourire notre Guillaume de Nogaret.

Jean-Paul ROUSSEL

Bibliographie : - Abbé René André : << Guillaume de Nogaret >> - Georges Bordonove : << La tragédie des Templiers >>
 - A Castellet et A. Decaux : << Histoire de la France et des Français >> - Tome 3 Ed. Larousse
 - Maurice Druon : << Les Rois maudits >> Tome 1 - Encyclopédies et articles divers
 - Association connaissance du Patrimoine de Manduel « Sur les traces de Guillaume de Nogaret, Seigneur de Manduel »

Lou cantoun douè l ipet

Beignets d'acacia*



- Faire une pâte à beignets.
- Cueillir dans un jardin de Calvisson, une poignée de fleurs d'acacia. Oter la tige et les feuilles. Ne garder que les grappes de fleurs (les sucrer est facultatif), les tremper une à une dans la pâte à beignets et les faire frire dans l'huile bien chaude.
- Les égoutter sur du papier absorbant
- Les servir saupoudrés de sucre glace ou cristal selon le goût.
- Servir avec un Viognier " Cuvée Automnale " bien frais
(Cave coopérative de Calvisson)

* Robinier ou Faux-acacia

Le coin du poète :

Retour en Catalogne

Se dégageant de la brume,
Grandiose Canigou enneigé
Surnageant de sa masse éclairée
Un océan duveteux
En enfilade, l'austère Pla Guilhem
Le Pic du Géant,
Les malicieuses Tres Estelles
Le bien nommé Cambre d'Aze
Et l'orgueilleux Puigmal.
Séparé par la vallée
Creusée par l'impétueuse Têt,
Le nourricier Massif des Madres.
Sommets blanchis en ce printemps naissant.
En contrebas, la plaine du confluent,
Flamboyance fuchsia des pêcheurs en fleurs.
Ravissement au retour
En ce pays qui est un peu le mien.

Alain AVESQUE 20 Mars 2009

Casse- méninges

Solution de l'énigme du N° 6

Entre 40 et 60 il n'existe que 3 nombres entiers qui sont des multiples de 6.

Ce sont : 42 (6 x 7) ; 48 (6 x 8) et 54 (6 x 9)

Si l'on ajoute les 2 ans on obtient :

$42 + 2 = 44$: non divisible par 5

$48 + 2 = 50$: multiple de 5

$54 + 2 = 56$: non divisible par 5

C'est donc 48 qui convient. L'âge actuel de M. Dupont est de
48 ans

Nouvelle énigme

- On dispose de confettis bleus et de confettis rouges. On les lance en l'air et en retombant, ils recouvrent complètement mais de façon aléatoire une surface de 1 mètre carré.

Peux-tu prouver qu'il existe dans ce plan 2 confettis de même couleur distants de 10 cm ?

(Solution dans le prochain numéro)

Le Temps de rire

A raconter à vos amis



Le téléphone sonne à la gendarmerie. Le brigadier décroche. Au bout du fil, il y a une vieille fille qui habite à l'entrée du village.

- Venez-vite ! demande-t-elle, c'est affreux ! Le facteur veut tuer mon chien!

Le brigadier tente de la calmer :

- Voyons, c'est impossible, le facteur est un brave homme qui aime les animaux.

- Un brave homme ? Eh bien, venez donc le voir perché sur la branche du pommier, rouge de colère et criant à mon chien, qui est au pied de l'arbre avec un morceau de son pantalon entre les dents :

" J'aurai ta peau, sale bête ! ".

- Vous pleurez parce que vous avez subi les derniers outrages ?

- Non, parce que vous dites que ce sont les derniers

Citations humoristiques de Pierre Dac

- Rien n'est plus semblable à l'identique que ce qui est pareil à la même chose.

- Les voies qui ne sont ni en sens unique, ni en sens interdit, ni à double sens n'ont aucun sens parce qu'elles vont dans tous les sens.

- Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir.

- Le carré est un triangle qui a réussi, ou une circonférence qui a mal tourné...

- Mourir gras, mourir maigre, la différence c'est pour les porteurs.

Un enseignant confie à un collègue :

- Je commence à avoir des doutes sur la fidélité de mon épouse. Quand on s'est marié, on habitait à Lille. Puis on a déménagé à Strasbourg, Grenoble et nous voici aujourd'hui à Bordeaux.

- Oui et alors ?

- On a toujours le même facteur.

Une petite fille révise ses leçons et soudain elle demande à sa grand-mère :

- Mamie, c'est vrai que la fortune vient en dormant ?

- Ça dépend avec qui, ma p'tite fille...

Manu entre dans la cuisine en pleurant. Sa mère lui demande ce qu'il a.

- C'est papa ! En voulant accrocher un tableau, il s'est donné un coup de marteau sur un doigt.

- Il n'y a pas de quoi pleurer. Au contraire, tu aurais dû en rire !

- C'est ce que j'ai fait !

Le médecin demande à son patient :

- Alors qu'est ce qui ne va pas ?

- Eh bien, docteur, ma santé a des hauts et des bas.

- Je vois. Quel métier faites-vous ? - Je suis garçon d'ascenseur.

Adhésion à l'APROMICAV: Adresser un chèque à l'ordre de : l'APROMICAV (12" x nombre de personnes)
à la trésorière : Mme Line LIOURE 19 Chemin des Amandiers 30420 - CALVISSON